

# Orientation stratégiques pour la Transition Écologique d'Angers Loire Métropole



Pôle transition énergétique

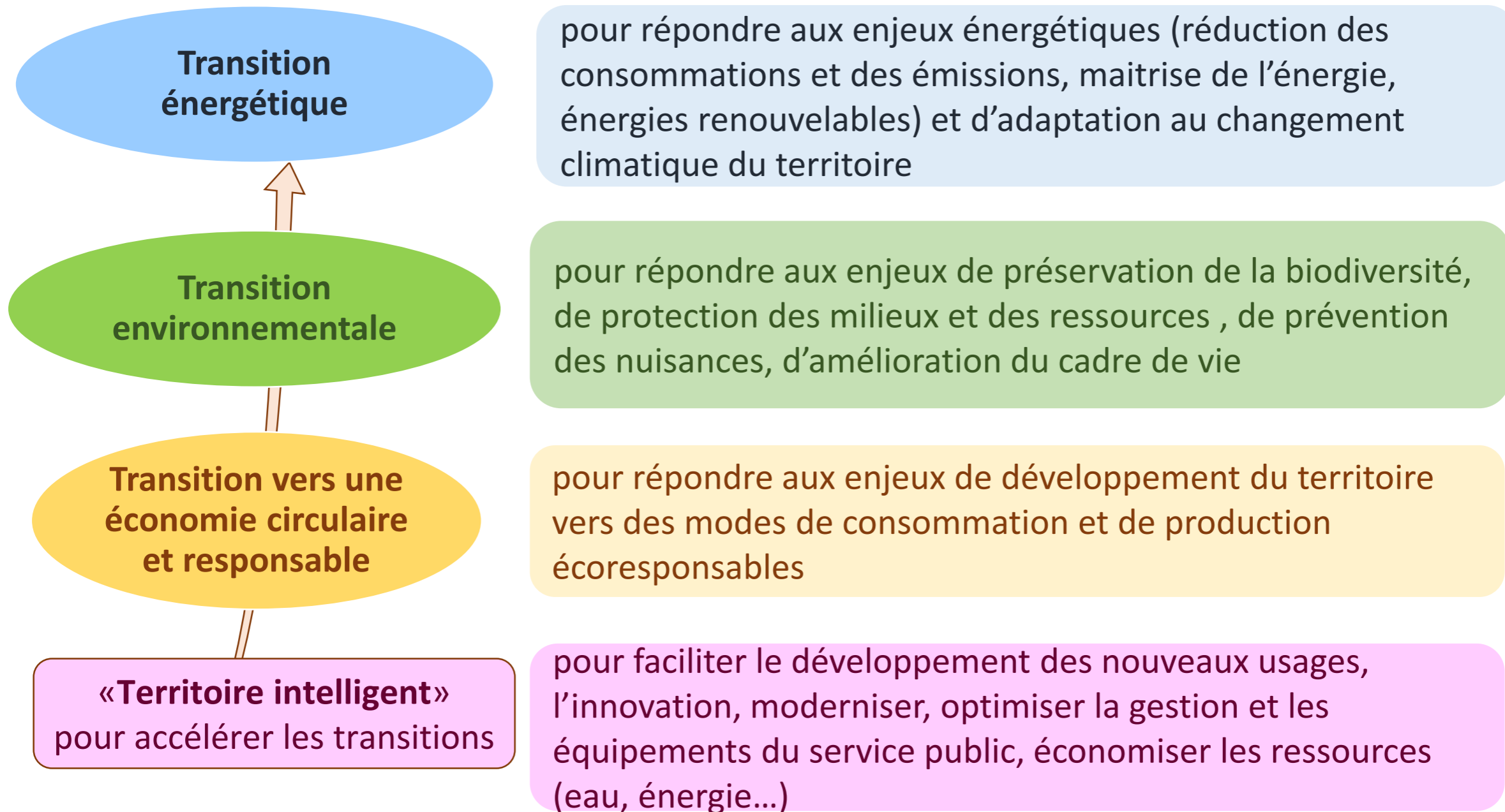
83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :  
[www.angers.fr](http://www.angers.fr) •

un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT

  
angers Loire  
métropole  
communauté urbaine

# Angers Loire Métropole engagée dans la transition écologique

La Transition Écologique s'appuie sur 3 dimensions et un facteur d'accélération :



Juin 2019

Déc. 2019

Juin 2020

# 1. La Transition énergétique



**C'est la mutation :**

D'un système énergétique reposant sur les énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre (pétrole, le charbon et le gaz)

Vers un système reposant sur un bouquet énergétique donnant la part belle à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables

> **Objectif** : un modèle énergétique robuste, durable pour faire face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement

> **Des démarches structurantes :**

La politique de transition énergétique ALM

Jun 2019



Déc. 2019

Janv. 2020

**Cit'ergie**  
European Energy Award®

## 2. La Transition environnementale

### C'est la mutation :

Des activités humaines sur le territoire qui exercent des pressions fortes sur les écosystèmes, la biodiversité, les ressources dont elles dépendent



Vers une gestion durable du capital naturel pour :

- Un territoire plus résilient aux changements (globaux ou locaux)
- Préserver les services écosystémiques (économie verte, agriculture, innovation)
- Améliorer l'accès à la nature et le cadre de vie des habitants

> **Objectif** : La protection des milieux et de la biodiversité contre les impacts des pressions liées aux activités et nuisances, la préservation des ressources, du capital environnemental et améliorer l'accès à la nature

> **Des démarches structurantes :**

Stratégie de transition  
environnementale

Objectif  
fin 2019

# 3. La Transition vers une économie circulaire et responsable

## C'est évoluer :

D'un modèle économique linéaire :  
(Matières premières extraites > production > consommation > déchets), induisant pollutions des milieux, surexploitation des ressources naturelles et atteintes à la biodiversité

Vers un modèle de développement respectant les limites environnementale, en produisant des biens et des services durables, en promouvant une consommation responsable, en réduisant le gaspillage de ressources

> **Objectif** : instaurer de nouveaux modes et logiques de production, de nouveaux biens et services, de nouvelles approches techniques et sociale

## > Démarches structurantes :



Mi 2020

Une stratégie de développement et valorisation filières locales

# Une carte des politiques contribuant à la transition écologique



Légende : ALM  
Communes

Réalisé      En cours      A venir...

## Les transitions

## Domaines

- Urbanisme aménagement
- Patrimoine bâti
- Mobilité / transport
- ENR / Réseaux
- Adaptation

## Transition énergétique

## Transition environnementale

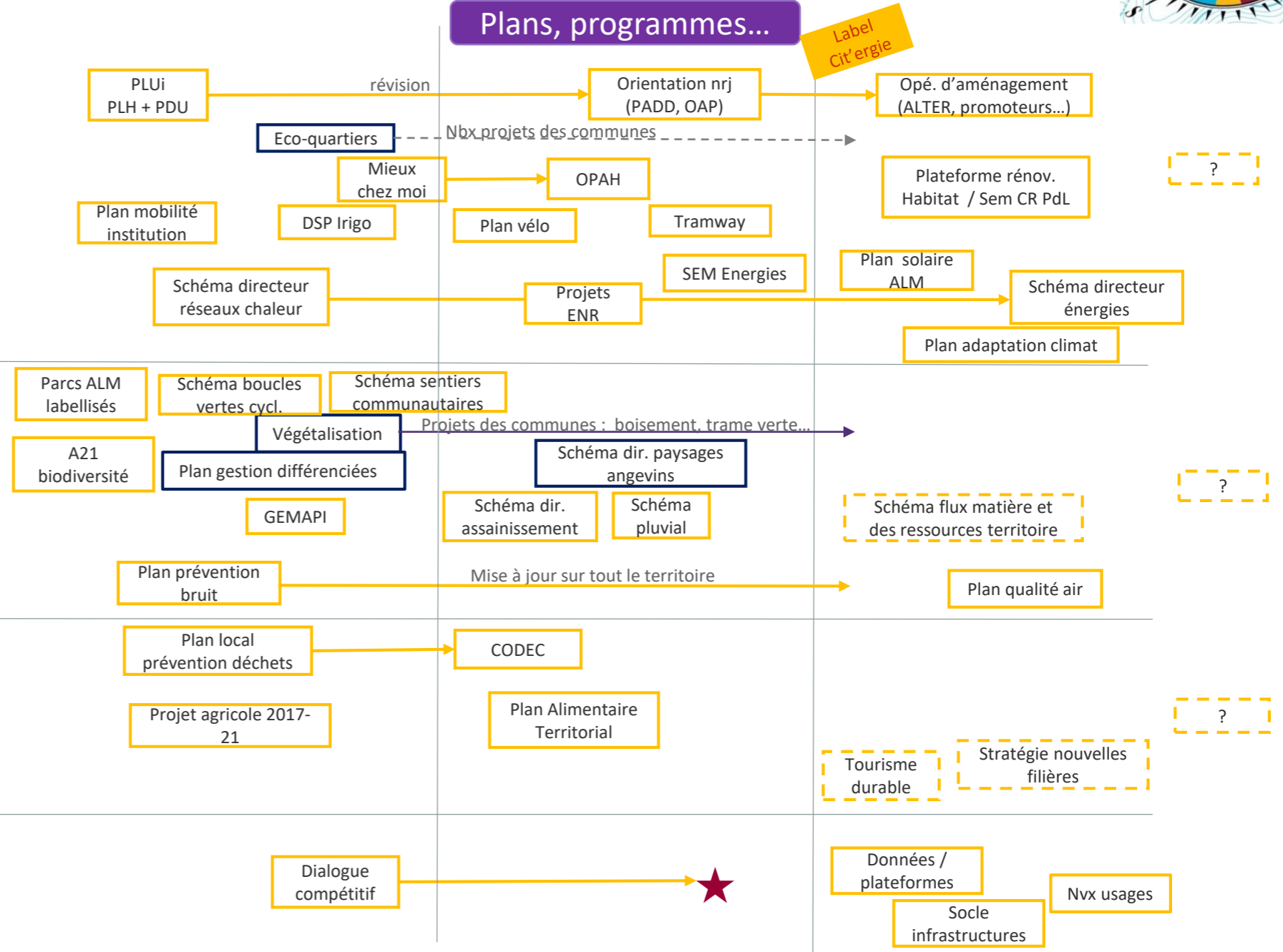
- Paysages / Végétalisation
- Biodiversité
- Eau
- Ressources naturelles
- Nuisances

## Transition vers une économie circulaire et responsable

- Déchets / conso.
- Agriculture / alimentation
- Dev éco

## Territoire intelligent Accélérateur des transitions

- Energie et habitat
- Environnement
- Mobilité
- Réseaux, télécoms et infras



# Réunir les conditions de réussite de la démarche de transition écologique

**Une stratégie de coopération multi-niveaux** (locale, régionale, nationale, européenne) et **renforcée** avec les communes, les organismes associés (ALTER, ALDEV, ALTEC...) et les acteurs locaux (org. consulaires, entreprises, enseignement-recherche...)

**La mobilisation des parties prenantes** en s'appuyant sur la culture angevine de la **participation citoyenne** et les dispositifs existants  
**L'information, la sensibilisation et l'incitation** en donnant du sens aux actions citoyennes et associatives, une légitimité en résonance avec les actions portées par la collectivité

## **Un dispositif de mobilisation :**

- Institutionnel : avec une revue de projets annuelle par un COPIL de la Transition écologique, un dispositif d'évaluation
- Des communes : temps d'échanges pour identifier les besoins et mutualisation
- Un temps fort citoyen annuel et de nombreux évènements sur le territoire à promouvoir

# Orientations stratégiques pour la Transition énergétique et la lutte contre le changement climatique d'Angers Loire Métropole



Pôle transition énergétique

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :  
[www.angers.fr](http://www.angers.fr) •

un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT





# 1. Les ambitions d'Angers Loire Métropole pour la transition énergétique

La Transition énergétique c'est agir sur deux volets essentiels :

> Notre système énergétique avec des niveaux d'actions prioritaires et hiérarchisés:

**La sobriété** Supprimer les gaspillages énergétiques

**L'efficacité** Utiliser moins d'énergie pour le même service

**Les énergies renouvelables** solaires, biomasse, méthanisation, ...

Atténuation des émissions de gaz à effet de serre

> **L'adaptation du territoire au changement**

**climatique** pour prévenir les risques pour les populations, les activités économiques, l'environnement, et améliorer la **résilience du territoire** face à des évolutions climatiques aux impacts systémiques



## 2. Une action s'appuyant sur 3 principes

### L'exemplarité de la collectivité

- Par l'amélioration continue d'ALM sur son patrimoine, ses services, et avec les communes qui souhaitent s'engager
- La mobilisation de nouvelles ressources financières pour financer la transition

### La transversalité

intégration systématique des enjeux climat énergie :

- Dans les services publics (*habitat, mobilité, déchets, eau et assainissement...*)
- Dans les démarches de planification territoriale (*urbanisme, aménagement, réseaux...*)
- Dans les projets structurants (*territoire intelligent, renouvellement urbain...*)
- Dans le développement local (*attractivité économie, agricole, touristique...*)

### La mobilisation

- Des citoyens, des acteurs institutionnels, associatifs, privés
- Rassembler, sensibiliser, mobiliser et inciter à agir pour accompagner le changement des comportements

### 3. Grandes orientations stratégiques

A- Améliorer la sobriété et l'efficacité dans le patrimoine bâti

B - Des transports sobres, usant de nouvelles énergies et une offre de mobilité alternative

C - Accélérer le développement des énergies renouvelables et la mutation des systèmes énergétiques

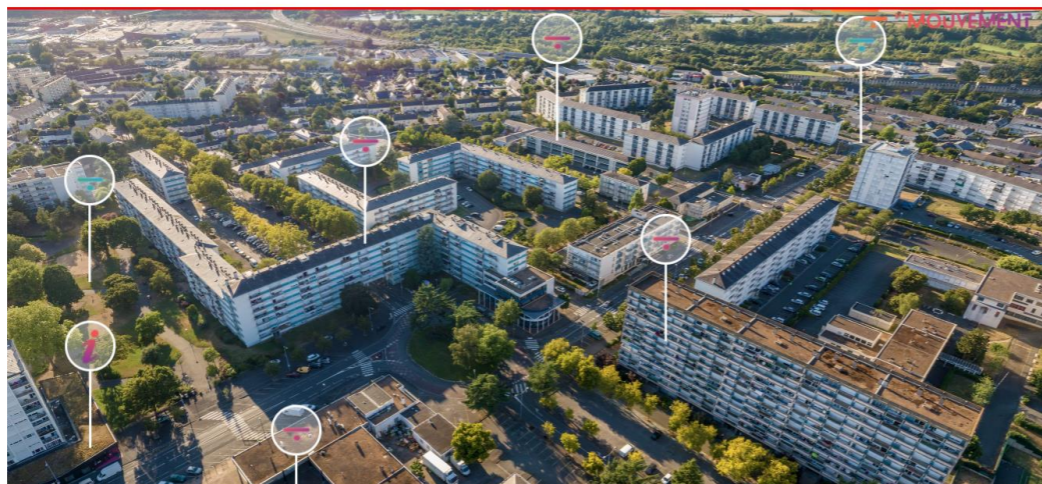
D- L'urbanisme et l'aménagement au cœur de la transition énergétique

E- Adaptation au changement climatique

## A- Améliorer la sobriété et l'efficacité dans le patrimoine bâti

- **Un patrimoine public exemplaire** : bâtiments ALM et communes sobre, efficace et produisant des EnR, éclairage public modernisé avec « territoire intelligent »...
- **Les logements** (parc social et privé) : NPNRU ambition eco-quartier, dispositif accompagnement Mieux chez moi renforcé...
- **Identifier les zones d'intervention prioritaires** pour convergence des dispositifs et actions et opérations innovantes (rénovation groupée...)

Rénovation urbaine de Monplaisir



Rénovation urbaine de Monplaisir et Belle-beille



## *B- Des transports sobres, usant de nouvelles énergies et une offre de mobilité alternative*

- **Mobilités durables et nouvelles énergies sur le parc ALM / Ville:** plan mobilité administration, véhicules électriques, bus et bennes GNV, stations d'avitaillement GNV et bornes recharges...
- **renforcement de l'offre des transports collectifs et l'intermodalité:** tramway, plans vélo, ville apaisée, soutien au développement des modes alternatifs (VL élec., bornes, VAE), Pôle d'Echanges Multimodal de la gare Saint-Laud...



2<sup>nd</sup>e ligne de tramway Angers



Plan vélo ALM

## *C- Accélérer le développement des énergies renouvelables et la mutation des systèmes énergétiques*

- **Développer les ENR** : biométhane, biomasse-bois (76% dans le réseau chaleur en 2035), solaire photovoltaïque (Petite Vicomté, patinoire Angers, gymnase Beaucouzé...) et thermique (piscine St Barthélémy), déchets ménagers (reconversion Biopôle)
- **Un schéma directeur des énergies** : identifier les potentiels, définir une stratégie partagée, coordonner les réseaux, leur évolution vers l'injection et les smart-grid, monter des partenariats innovants
- **Développer les réseaux de chaleur** (schéma adopté fin 2017)



Station La Baumette



Centrale solaire de la petite vicomté



Chaufferie en cogénération Biowatt

## *D- L'urbanisme et l'aménagement au cœur de la transition énergétique*

- Un PLUi structurant pour atteindre les objectifs de la transition énergétique à long terme : PADD et orientations d'aménagement et de programmation « énergie climat »
- Intégrer l'enjeu énergétique dans les opérations d'aménagement : le plus en amont possible des projets avec ALTER, promoteurs...(2800 logements sont en cours de construction et près de 10 000 à l'horizon 2027)
- Des opérations de renouvellement urbain exemplaires : Belle-Beille et Monplaisir niveau éco-quartier (2768 réhabilitations, réseaux chaleurs, tramway...)



L'écoquartier des Echats au nord-ouest de Beaucouzé



Echats 3 : expérimentation bâtiments E+ C-

## *E- Adaptation au changement climatique*

Identifier les vulnérabilités du territoire,  
Renforcer la prévention des risques (inondations, ressources en eau, canicules...),  
Préserver les milieux et ressources (biodiversité, bois, agriculture),  
Penser l'espace urbain pour la qualité de vie (confort d'été, espaces verts et de fraîcheur, bioclimatisme...)  
Un plan adaptation au changement climatique en 2020



Végétalisation urbain : Schéma directeur des paysages angevins



Gestion risque inondation (GEMAPI)



Conception bioclimatique des bâtiments et des espaces urbains



## 4. Les objectifs d'Angers Loire Métropole

Etat actuel

**6132 GWh de consommation énergétique finale en 2016**  
*66% issus du pétrole et gaz*

**400 GWh produits en 2016**  
*dont 79% de bois-énergie*  
**Taux de couverture actuel des consommations par la production d'EnR inférieur à 8%**

**1 336 000 teq CO2 émises en 2016**  
*45% transport routier, 26% résidentiel, 11% tertiaire, 10% agriculture, 6% industries...*

**1. Réduire les consommations d'énergie**

**2. Augmenter les productions d'énergie renouvelables**

**3. Réduction des gaz à effet de serre**

Les objectifs

Par rapport à l'année de référence 2012: **-7% en 2023, -20 % en 2030** (soit 5033 GWh) et **-50%** en 2050

Atteindre **32% de part d'énergies renouvelables (1611 GWh)** dans la consommation d'énergie (5033 GWh) en **2030** (soit une multiplication par 4 de la production actuelle)

**-33% par rapport à 2016**  
*soit 900 000 teq CO2 émises en 2030*  
**Neutralité carbone en 2050 ou facteur 4**

## 5. Des démarches structurantes engagées pour le territoire et l'institution



### **Le Plan climat air énergie métropolitain**

Démarche de planification territoriale réglementaire

Réalisation confiée au **Pôle métropolitain Loire Angers**

**Adoption fin 2019**

**La politique de  
transition  
énergétique ALM**

La feuille de route spécifique au territoire

**Adoption au Conseil communautaire de juin 2019**



**La démarche de labellisation Cit'ergie** pour une reconnaissance nationale - Un outil d'aide à la programmation institutionnelle, d'évaluation

**Résultats audit début 2020**

# 6. Mobiliser les acteurs à tous les niveaux

